



Monsieur Geoffrey LOIODICE
Directeur du Service Régional
De l'UNSS Nancy-Metz

A
Madame/Monsieur le secrétaire de l'association sportive
S/C
Madame/Monsieur le Chef d'établissement,
Président de l'Association sportive

DEFI ARTISTIQUE

Tomblaine, le 11/01/2021

1

CIRCULAIRE D'ORGANISATION ACTIVITE PROMOTIONNELLE CHALLENGE ACADEMIQUE DE DANSE CHOREGRAPHIEE A DISTANCE DEUXIEME CONCOURS ACADEMIQUE

Version 1 – **ADAPTE AU CONTEXTE COVID-19**

Du mercredi 13 janvier 2021 au mercredi 17 février 2021

Auteur : GEOFFREY LOIODICE – Directeur régional UNSS Nancy-Metz (03 83 18 87 29/06 85 14 86 34)
Secrétaire en charge du dossier : Anne Rubini.(03 83 18 87 29)



Suivez toute l'actualité du service régional UNSS Nancy-Metz **sur notre site internet** www.unssnancymetz.fr **et les réseaux sociaux** :



UNSS Nancy-Metz (devenez fan de notre page Facebook : infos, concours, reportages, newsletters)

@unssncymtz (abonnez-vous à notre fil Twitter)

Informations utiles

Responsable de l'organisation

Nom-prénom	Etablissement	Tél/mail
GEOFFREY LOIODICE	DR UNSS NANCY-METZ	03 83 18 87 29 06 85 14 86 34

Toutes les vidéos des AS participantes devront être retournées, en format vidéo MP4, **au service régional :**

sr-nancy-metz@unss.org au plus tard le **lundi 15 février 2021 à 17 heures.**

Mme Wolff Mégane (secrétaire UNSS) sera en charge du suivi de ce dossier (collecte des vidéos et suivi des réseaux sociaux). Important : Mettre en copie votre service départemental.

Inscription obligatoire en ligne pour tous les participant(e)s sur le site OPUSS à l'adresse www.unss.org.

Ouverture du serveur : en cours

Attention, clôture des engagements :
Vendredi 12 février 2021 à 17 heures.

DROIT A L'IMAGE

La participation de chaque élève à ce challenge académique « de danse chorégraphiée » nécessite d'informer clairement l'élève et ses parents sur les modalités de participation et d'obtenir un accord écrit pour l'utilisation de l'image (diffusion, publication, reproduction ou commercialisation).

Une autorisation de droit à l'image est obligatoire (un modèle est fourni en annexe de cette circulaire).

Les vidéos seront diffusées exclusivement sur le site internet et les réseaux sociaux des services de l'UNSS (départemental et/ou régional)

Organisation du challenge

Début du challenge académique : mercredi 13 janvier 2021

Durée du challenge :

Continuité pour les AS déjà inscrites depuis le mois de Novembre qui n'ont pas finalisé leur production.

Du mercredi 13 janvier 2021 au mercredi 17 février 2021 pour les nouvelles AS inscrites.

Retour de vos vidéos, en format vidéo MP4, au service régional : sr-nancy-metz@unss.org au plus tard le lundi 15 février 2021 à 17 heures. Mettre en copie à votre service départemental.

Modalités de participation :

Reproduire, réaliser ou inventer une chorégraphie collective sur une durée de 1min à 1min 30 avec un thème libre.

Nombre de participants : non limité (voir les conditions spécifiques du paragraphe sur les consignes sanitaires). **Musique : Jérusalem (Master KG – feat Nomcebo official music)**

Liberté de jouer sur les accessoires et les déguisements pour votre création dans le respect de la sécurité et de la dignité des élèves et des principes déontologiques de l'éducation nationale.

Motif d'agir : Plaisir – accès aux activités artistiques

Toutes les AS qui participent seront récompensées par des lots.

Finale académique entre départements sur notre page Facebook :

Date du mercredi 17 février 2021 !

Pour chaque département, un jury académique choisira une vidéo pour représenter chaque département. La chorégraphie et le thème sont libres. Durée : 1 min à 2 minutes maximum.

Les 4 vidéos seront publiées sur le facebook UNSS Nancy-Metz **le mercredi 17 février 2021 de 08 heures à 17 heures.**

La vidéo qui obtiendra le plus de « j'aime » à 17 heures remportera le challenge académique.
Attention, toute vidéo qui ne respecte pas strictement le protocole sanitaire renforcée de l'éducation nationale ne pourra pas être publiée en ligne par le service régional de l'UNSS.



Date du jeudi 18 février 2021 !

Afin de permettre au plus grand nombre d'élèves de s'engager dans ce défi artistique, nous valoriserons une production dans chaque activité suivante sur notre page Facebook :

- STEP
- Gymnastique artistique au sol
- Gymnastique Rythmique
- Hip-hop

Toutes les AS qui participent seront récompensées par des lots.

Consignes sanitaires renforcées pour le challenge académique « danse chorégraphiée. »

Règlementation sanitaire à respecter strictement :

- Protocole sanitaire renforcée de l'éducation nationale, en vigueur à cette date.
- Fiche repères pour l'EPS mis à jour du 02 novembre.
- FAQ EPS sur le site de l'inspection régionale EPS (Nancy-Metz).

